



COMMUNE DE CUDREFIN

Grand'Rue 2
1588 Cudrefin

Greffé municipal
greffe@cudrefin.ch
Tél.: +41(0)26 677 90 10
commune@cudrefin.ch
www.cudrefin.ch

Préavis n° 48-2021
au Conseil communal
de Cudrefin

Point 8 de l'ordre du jour de la séance du 17 juin 2021

Crédit budgétaire complémentaire - réfection de la berge au port de Cudrefin

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

PREAMBULE

Pour renforcer la berge Sud, au port de Cudrefin, la Municipalité a retenu l'option consistant en la pose de blocs rectangulaires en calcaire, assurant solidité et esthétique à cet enrochement.

Durant des travaux, la mauvaise qualité de la couche de fondation (encaissement) n'a pas supporté le passage répété des véhicules de chantier le long de la berge, ce qui a endommagé l'enrobé de la place, qu'il a fallu réparer sans délai, permettant au passage de supprimer les fissures, les nids de poule et les trous des arbres abattus précédemment sur toute la longueur de la berge.

OBJET DU PREAVIS ET ASPECTS FINANCIERS

En prévision du renforcement de la berge, un montant de CHF 83'000.00 a été porté au budget 2021. Au final, les travaux ont coûté CHF 87'831.45.

Les coûts de réfection de l'enrobé de la place s'élèvent à CHF 24'707.55.

De plus, il s'avère nécessaire de trouver une solution afin d'ajouter des amarres pour les 4 places sises le long de la berge. Le montant de ces aménagements est estimé à CHF 10'000.00.

Dès lors, la Municipalité vous prie de lui accorder un crédit complémentaire de CHF 40'000.00 constitué des éléments suivants :

| | |
|---|----------------------|
| Supplément du coût de réfection de la berge : | CHF 5'000.00 |
| Réfection de l'enrobé : | CHF 25'000.00 |
| Réserve pour les amarres : | <u>CHF 10'000.00</u> |
| | <u>CHF 40'000.00</u> |

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'octroyer à la Municipalité un crédit budgétaire complémentaire de CHF 40'000.00, pour les travaux de réfection de la berge Sud, au port de Cudrefin, porté au compte n° 471.3147.9,
- d'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.

Cudrefin, le 26 mai 2021.

Le Syndic



T. Schneiter

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :



La secrétaire



A.-M. Lager